

https://www.lemonde.fr/culture/article/2023/05/13/cyrille-hanappe-architecte-a-mayotte-les-bidonvilles-sont-un-moindre-mal_6173224_3246.html



Cyrille Hanappe, architecte : « A Mayotte, les bidonvilles sont un moindre mal »

Le cofondateur de l'agence AIR Architectures et directeur pédagogique à l'Ecole nationale supérieure d'architecture de Paris-Belleville a mené plusieurs projets pour adapter et sécuriser l'habitat insalubre sur l'île, qu'il détaille dans un entretien au « Monde ».

Propos recueillis par Isabelle Regnier

Publié le 13 mai 2023 à 10h00, modifié le 13 mai 2023 à 13h36

Temps de Lecture 6 min.

Cofondateur de l'agence AIR Architectures, Cyrille Hanappe est directeur pédagogique, avec Pascal Chombart de Lauwe, du diplôme de spécialisation et d'approfondissement en architecture « risques majeurs » à l'Ecole nationale supérieure d'architecture de Paris-Belleville. Avec ses étudiants, il a notamment analysé la situation des bidonvilles de l'Essonne (dans le cadre du collectif Pôle d'exploration des ressources urbaines et de la « jungle » de Calais, et réalisé un certain nombre d'aménagements sur place. Ce travail l'a conduit jusqu'à Mayotte, où il développe actuellement, avec son agence, un ensemble de projets. Il appelle aujourd'hui à la sauvegarde des maisons en tôle que le gouvernement cherche à démolir dans le cadre de l'opération « Wuambushu », lancée lundi 24 avril.

Qu'est-ce qui vous a conduit à Mayotte ?

En 2015, j'avais publié une tribune sur les bidonvilles dans Libération. Les gens de la mairie de Mamoudzou l'ont lue. Ils réfléchissaient, à l'époque, à la manière dont ils pouvaient traiter les bidonvilles du village de Kawéni dans le cadre du Nouveau programme national de renouvellement urbain, et ils m'ont appelé pour me demander une étude. Kawéni, c'est une cité annexe de Mamoudzou. C'est le poumon économique de l'île qui génère un tiers du PIB et qui abrite tout à la fois les plus grands bidonvilles de France – et même d'Europe.

La population de ces bidonvilles est très liée à celle de la ville – beaucoup plus qu'on ne le reconnaît officiellement. Elle est très diverse. Il y a le grand classique sordide de la femme numéro deux. Il y a le Mahorais qui se construit une maison pas chère pour la louer – 2 000 euros de construction, 50 euros de loyer par mois, c'est très rentable. On croise là le vigile de l'hôtel, la serveuse du restaurant, toutes sortes de personnes qui font tourner l'économie de l'île... Lire le reportage : Article réservé à nos abonnés Dans les bidonvilles de Mayotte, une vie sans eau courante

A Mayotte, les loyers sont très chers – comparables à ceux de certaines métropoles françaises. Alors que le taux de pauvreté est complètement dingue. Cela s'explique par le manque criant de logements. Il y a encore deux ou trois ans, il y avait 230 logements sociaux dans l'île. Au total ! Aujourd'hui, il y en aurait 1 800 en gestation plus ou moins avancée. En comparaison des près de 150 000 personnes qui vivent dans les bidonvilles, c'est dérisoire. Les besoins sont loin d'être satisfaits.

Et l'étude a-t-elle débouché sur un projet ?

Oui. On s'est concentrés sur le bidonville de Mahabourini. Et on s'est focalisés sur la notion de limitation des risques, qui sont très nombreux dans les bidonvilles (incendies, glissements de terrain, risques sanitaires...). On s'est inspirés des théories de l'économiste péruvien Hernando de Soto sur l'émancipation des populations pauvres dans les pays en développement. On a expliqué au maire qu'il avait intérêt à limiter les risques dans le quartier, parce que, en cas de catastrophe, il serait tenu pour responsable. On a mis en place des petits cheminements, en béton, suffisamment larges pour que des petits véhicules puissent passer (un peu comme dans le quartier du Panier, à Marseille). Le béton, c'est pour que ces cheminements servent aussi de barrières coupe-feu et de protection contre les glissements de terrain. Le long de ces cheminements, on fait passer les réseaux : l'eau, le tout-à-l'égout, l'électricité... Lire le reportage : Article réservé à nos abonnés A Mayotte, les travaux d'Hercule du maire de Mamoudzou

On a sécurisé, par ailleurs, un certain nombre de places publiques, qu'on propose d'équiper de ces structures traditionnelles très répandues dans le Pacifique : les farés. Ce sont des toits sous lesquels les gens se retrouvent, jouent aux dominos, où les enfants viennent faire leurs devoirs... On les a équipés d'un système de volets qu'on peut fermer en cas de cyclone, par exemple, pour se protéger.

Mais le chantier n'a toujours pas démarré...

Les choses prennent beaucoup de temps à Mayotte. Le marché a été lancé il y a plusieurs mois. Mais cela aussi prend du temps. Les petites entreprises locales ont toujours du mal à remplir les conditions exigées par les marchés publics à la française, à réunir tous les papiers, etc. Mais on ne désespère pas !

Avez-vous lancé d'autres projets à Mayotte depuis ?

Oui, plusieurs... En 2022, le Plan urbanisme construction architecture, une entité qui dépend du ministère du logement et du ministère du développement durable, a organisé un concours qui s'appelait « Un toit pour tous en outre-mer ». On a été une des trois agences lauréates. On a imaginé des maisons en bois et briques de terre compressée, dimensionnées pour s'inscrire dans des trames de bidonville. Il y avait l'idée de réinventer une forme de logement social à la mahoraise : en construction massive, mais adaptée aux habitants de bidonville. Les maisons

peuvent prétendre, en outre, à une dotation de 90 000 euros dans le cadre du nouveau programme de « logement locatif très social adapté » que l'Etat lançait à la même époque. Notre projet s'accompagne, par ailleurs, d'une offre de formation, car un des grands problèmes de Mayotte, c'est le manque de formation, le manque de compétences...



Le projet Totem présenté dans le cadre du concours « Un toit pour tous en outre-mer », porté par le plan urbanisme construction architecture, organe interministériel du gouvernement.

Le projet Totem présenté dans le cadre du concours « Un toit pour tous en outre-mer », porté par le plan urbanisme construction architecture, organe interministériel du gouvernement. G. AIRIAU POUR AIR/C. HANAPPE/O. LECLERCQ

On s'est inspirés du modèle de la case Sim qui avait très bien marché à Mayotte : des maisons très simples, que les habitants pouvaient facilement agrandir. Sim, c'est le nom du bailleur social de Mayotte. Entre 1980 et 2003, il en a produit 30 000. Le modèle social était un peu particulier : les maisons étaient tout simplement données aux habitants. En 2003, un inspecteur des finances a mis un terme à l'expérience. Curieusement, c'est l'année où les bidonvilles ont commencé à apparaître...

Quelle est votre position sur ces maisons en tôle que le gouvernement veut détruire ?

Si je milite pour les préserver, c'est simplement parce que c'est un moindre mal, dans la situation actuelle. Il faut évidemment sortir du bidonville. Mais on ne peut pas le faire sur le mode de la tabula rasa. Il faut transformer les choses par le bas. Hernando de Soto défend l'idée qu'il faut rendre les gens propriétaires. Une fois propriétaires, ils investissent eux-mêmes dans leurs

maisons. A Mayotte, il y a eu des expériences qui allaient dans ce sens : des quartiers entiers où la propriété a été légalisée et où l'on a vu que les maisons ont été consolidées.

Lire aussi : Article réservé à nos abonnés Dans les bidonvilles de Mayotte, une jeunesse sans horizon

Notre démarche pour ce projet est très incrémentale. Elle repose sur une idée de conservation de l'existant et d'amélioration de cet existant. Les gens conservent leur maison, et on leur en construit une autre à côté. Une fois qu'elle est construite, ils font ce qu'ils veulent : ils peuvent détruire la baraque en tôle ou la garder pour mettre leurs chèvres, ou ce qui leur chante... Avez-vous vu démolir des bidonvilles sur lesquels vous étiez en train de travailler ?

A Hajangua, on avait imaginé tout un projet urbain, un peu comme à Mahabourini. On avait créé des liens avec les habitants, on leur avait fait des promesses, on avait vraiment pensé les choses avec eux... Et puis, le préfet est arrivé et a tout démoli. C'était terrible.

Ces démolitions de bidonvilles ont été rendues possibles par la loi évolution du logement, de l'aménagement et du numérique (ELAN) de 2018. Quand ont-elles commencé ?

Avant 2018, il y avait déjà des « décasages » sauvages (opérations punitives menées par les habitants eux-mêmes). La loi ELAN a donné un cadre légal aux démolitions. Un cavalier législatif y a été introduit, qui donne le droit aux préfets, à Mayotte et en Guyane, de raser des quartiers insalubres sans passer par un jugement. Cette autorisation est conditionnée à la possibilité d'offrir au minimum un hébergement, sinon un logement, aux personnes concernées. Mais il n'y a pas de logements disponibles à Mayotte, et il n'y a guère plus de cent solutions d'hébergement sur toute l'île. L'hébergement, de toute façon, c'est vingt et un jours au maximum, renouvelables une fois : une catastrophe pour les familles.

La dynamique s'est mise en place en 2018 et a pleinement pris son essor en 2021-2022. A ce moment-là, on a vraiment commencé à détruire du bidonville, des milliers de maisons à la fois. Et comme il n'y a pas d'offre de logements, ça n'a fait que régénérer du bidonville. Concomitamment, l'insécurité a augmenté en flèche. C'est très dangereux aujourd'hui, de fait, de sortir après 18 heures à Mayotte...

Faites-vous un lien entre les démolitions et cette hausse de l'insécurité ?

C'est un mélange de plein de choses, mais ce qui est sûr, c'est que plein de gens se sont retrouvés dans une misère totale. Et il y a tous ces enfants dont les parents ont été expulsés. Il y a maintenant à Mayotte des villages d'enfants. Ils vivent entre eux, dans des conditions épouvantables, qui les poussent à toutes les extrémités pour survivre... La violence définit, en quelque sorte, le contexte auquel répond votre architecture...

Nous planchons actuellement sur un concours pour la mairie de Koungou, dans le nord de l'île. C'est une réhabilitation : la mairie a été incendiée. Juste en dessous de la mairie, il y avait un énorme bidonville qui s'appelait Karobolé. Il faisait partie du paysage. Les gens vivaient là depuis plus de trente ans. En septembre 2021, les autorités ont décidé de le détruire. Elles ont envoyé des véhicules blindés, des hélicoptères... C'était une violence folle, les gens se sont déchaînés, ils ont mis le feu à la mairie.

Isabelle Regnier